

2021-2027

PROJET IMMERSION

Ecole Communale de Beauvechain Implantation de LA BRUYERE

« Grâce aux langues, on est chez soi n'importe où »

Edmund de Waal

Décret du 11 mai 2007 (Article 13) relatif à l'apprentissage par immersion linguistique

Code de l'enseignement fondamental du 3 mai 2019 (article 1.8.3-8)

Table des matières :

1.	Identification de l'école	3
	1.1 Nom et adresse de la personne ressource	4
	1.2 Composition et modalités de fonctionnement du Comité d'accompagnement	4
2.	Mise en œuvre du projet	5
	 2.1 Description du milieu social, culturel, économique des enfants de l'école 2.2 Caractéristique de la population scolaire 2.3 Situation géographique de l'implantation de La Bruyère 2.4 Ouverture aux langues dans notre école 	5 6 7 7
3.	Le projet d'immersion anglaise	8
	3.1 Finalités du projet	8
	3.2 Descriptif du projet	9
	3.3 Objectifs	10
	3.4 Objectifs spécifiques	16
	3.5 comment arriver à ces objectifs ?	18
	3.6 Et après ?	19
4.	Mise en œuvre du projet immersif	19
	4.1 choix de la langue cible	19
	4.2 Profil recherché de l'enseignant chargé des cours d'immersion	19
	4.3 Encadrement pédagogique	20
5.	Suivi des élèves et des enseignants	24
6.	Communication auprès des parents	25

1 <u>Identification de l'école.</u>

Numéro fase de l'école : 000554

Ecole communale de Beauvechain :

Implantation de La Bruyère

Rue de l'école 1

1320 LA BRUYERE

Tél: 010/86.07.41

Mail: ec000554.beauvechain@gmail.com

Photo de l'école

1.1. Nom et adresse de la personne-ressource.

Véronique PEE, Directrice.

Tél: Implantation de La Bruyère: 010/86.07.41

Implantation de Tourinnes-la-Grosse: 010/86.60.09

Gsm privé : 0475/314.796

Mail: ec000554.beauvechain@gmail.com

1.2 Composition et modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement.

DESERF Isabelle	Echevine de l'Enseignement	
PEE Véronique	Directrice de l'école	
SERVAYE Nadia	Institutrice en 3 maternelle	
DALCQ Laura	Institutrice en 1 primaire	
A désigner	Institutrice en immersion	
A définir	Parent(s) de l'école	
A définir	Association des parents	

Le Comité d'accompagnement se réunit deux fois par an pour évaluer le projet d'immersion, pour permettre aux représentants des parents de rencontrer les enseignants en immersion et pour analyser de manière globale et non individuelle l'évolution et les résultats des élèves en immersion.

En cas de problème dans la classe en immersion, le Comité d'accompagnement peut, à la demande d'un de ses membres et en accord avec la Direction, demander une réunion extraordinaire afin d'examiner le problème rencontré et rechercher des pistes pour y remédier.

2. Mise en œuvre du projet.

« Une langue différente est une vision différente de la vie » Federico Fellini

L'apprentissage d'une seconde langue est conseillé dès l'âge de 5 ans : plus les enfants sont jeunes, plus il est facile pour eux d'apprendre une autre langue.

Un apprentissage en immersion permet de favoriser un traitement adapté pour tous les enfants et renforce une solution équitable et démocratique ; solution en corrélation directe avec les projets pédagogiques et éducatifs poursuivis par l'enseignement communal.

2.1 <u>Description du milieu social, culturel et économique des enfants de</u> l'école.

Les élèves fréquentant notre école sont issus, en général, d'un milieu favorisé; les parents sont actifs essentiellement dans le secteur tertiaire. Une grande importance est accordée aux relations familiales : généralement, les enfants sont pris en charge par les grands-parents les mercredis après-midi ou les jours de congés.

Une garderie est organisée et encadrée par l'ISBW, en collaboration étroite avec l'école. Les accueillants ont des formations continues dans divers thèmes touchant à l'éducation des enfants ; c'est un personnel qualifié et disposant d'un suivi important.

Beauvechain est un village très actif culturellement parlant (un théâtre, un centre culturel, ...) et bon nombre de parents participe à diverses manifestations proposées tout au long de l'année.

L'implantation possède aussi une association de parents qui œuvre de manière collaborative avec l'école afin de proposer un soutien efficace et de qualité aux enfants.

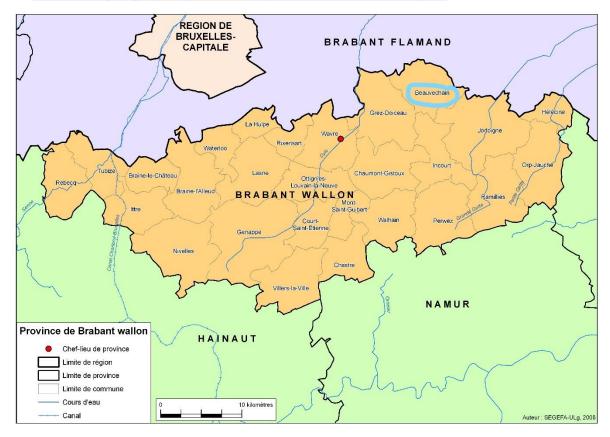
2.2 Caractéristique de la population scolaire :

Beauvechain, petit village niché au cœur du Brabant Wallon est, de par sa situation géographique, situé aux portes de la communauté flamande. A la frontière linguistique de différents villages comme Heverlee, Bierbeek, Blanden, Boutersem, ...l'école communale accueille beaucoup d'enfants dont la langue maternelle est le néerlandais. Il nous semblait donc évident de proposer une immersion en anglais afin d'offrir à la majorité de nos élèves une « autre langue » que celle que certains maitrisent déjà bien.

Voici le nombre d'élèves en section maternelle au 30 septembre 2020 (année scolaire 2019/2020) et celui des deux années antérieures.

Années	Nombre d'élèves
2018/2019	49
2019/2020	46
2020/2021	47

2.3 <u>Situation géographique de l'implantation de La Bruyère</u>.



2.4 Ouverture aux langues dans notre école.

Comme le décrit bien le « Décret Missions » (Décret du 24-07-1997), une des missions prioritaires de l'enseignement qui est la suivante :

« préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures »

ne peut que répondre à notre souhait de mettre en place l'immersion en langue anglaise dans notre établissement.

La proximité de la frontière linguistique avec des familles déjà bilingues français/néerlandais nous poussait à tout mettre en œuvre pour ouvrir à une autre culture notre projet immersif.

L'organisation dans notre école depuis plusieurs années d'un cours d'anglais dès la 3e maternelle et jusqu'en 4e primaire (à raison d'une période par semaine) répondait également à un souhait du PO de favoriser l'apprentissage des langues.

3. Le projet d'immersion anglaise.

« Étudier une autre langue consiste non seulement à apprendre d'autres mots pour désigner les mêmes choses, mais aussi à apprendre une autre façon de penser à ces choses »

Flora Lewis

3.1 Finalités du projet.

Face à une société de plus en plus multilingue, il nous semblait important d'y répondre en proposant à nos élèves de les armer le plus efficacement possible en enseignant une langue étrangère dans nos murs.

Ce formidable bagage linguistique leur permettra certainement de s'insérer au mieux dans notre société; être bi- ou tri-lingue est un atout majeur et il est de notre devoir de mettre en place tout ce qui est en notre pouvoir pour y parvenir.

Cette opportunité leur permettra très certainement de disposer d'un bagage communicationnel plus favorable et leur permettra un accès certain à d'autres horizons culturels et linguistiques. Il va sans dire que cela ne se fera pas au détriment de leur langue maternelle.

Sensibiliser les enfants aux spécificités liées à la culture anglaise, encourager des rencontres, favoriser des échanges, ...telle sera notre démarche.

En concordance avec les programmes d'immersion de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous tenterons d'y apporter une réponse certaine.

3.2 <u>Descriptif de notre projet immersif.</u>

La pratique immersive consiste à proposer aux apprenants un bain de langage linguistique en dispensant une partie des matières du programme dans la langue choisie : l'anglais. Ces périodes seront dispensées par un « native speaker » ou par un enseignant qui en a une connaissance équivalente. L'instruction des enfants se fera donc dans deux langues, pour certains.

L'apprentissage du français restera prioritaire et celui de notre langue immersive sera travaillé sur le long terme.

Nous souhaitons donc commencer cette immersion dès la troisième maternelle afin de plonger les apprenants dans un bain d'écoute, de compréhension, et en leur demandant d'effectuer de petites tâches. Progressivement, ils apprendront à s'exprimer avec davantage de spontanéité. C'est dans les premières années de la vie des enfants que l'apprentissage d'une langue étrangère est la plus rapide et la plus efficiente.

Cependant, nous ne cloisonnerons pas cet apprentissage ; des évaluations régulières seront faites avec notre CPMS et les parents.

Si un enseignant émettait des réserves quant aux chances de réussite d'un enfant en langue immersive, un réajustement serait fait, présenté et explicité aux parents et la décision finale quant au maintien ou pas de l'enfant dans la classe immersive leur reviendrait.

Les valeurs principales travaillées au travers de cette langue immersive et que nous soutenons sont de développer l'esprit critique de l'enfant, viser une autonomie certaine, augmenter la confiance en soi, stimuler une communication et un épanouissement certain, renforcer la solidarité et la citoyenneté.

3.3 Objectifs.

Ils sont de plusieurs ordres :

a) Objectifs linguistiques:

Notre but sera de faire en sorte que l'élève se sente à l'aise et plus intuitif avec la langue anglaise, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, au final des 7 années de pratique. Ce sera travaillé en continuité de ce qui se fait à l'école fondamentale et en étroite collaboration avec le titulaire de la classe non immersive.

Nous souhaitons développer une fluidité du langage écrit et oral et une connaissance instinctive de la langue cible.

Enfin, nous proposerons aux enfants une gamme complète de documents, ouvrages, ... en anglais que ce soit de type textuels ou audiovisuels.

b) Objectifs culturels:

A travers ce projet immersif, il nous semblait plus qu'opportun de sensibiliser les élèves aux spécificités liées à la culture du pays de notre langue cible.

Nous encouragerons des rencontres avec des condisciples et nous favoriserons les échanges culturels, avec l'aide d'associations reconnues.

c) Objectifs pédagogiques :

Au travers de notre pédagogie active, participative et fonctionnelle déjà bien présente dans nos classes, ce projet aura pour but de développer un esprit critique, et une capacité pour tous les enfants à repousser leurs limites.

Un enrichissement personnel et une clé pour s'ouvrir aux autres cultures est un des objectifs pédagogiques qui sera poursuivi à travers cette immersion.

Préparer les enfants à s'épanouir dans des programmes d'échanges nous parait aussi important que le fait d'amener ces derniers, en fin de sixième primaire, à acquérir des compétences en anglais non négligeables sans en oublier l'acquisition de compétences au moins égales de celles des enfants non immergés (français, math, éveil, ...).

Lorsque l'enfant est en 3^e maternelle, le langage est déjà bien acquis.

Cependant, tous les enfants de cet âge ne sont pas forcément aptes à apprendre une langue étrangère. Soumettre ce type d'enseignement à tous les enfants y compris ceux montrant des difficultés de prononciation pour certaines lettres, ou simplement ceux n'ayant pas acquis un vocabulaire français et les structures de base suffisamment solides serait une erreur.

C'est pourquoi, nous n'imposerons pas l'immersion ; elle restera le choix du parent que nous pourrons volontiers guider par des constats et des observations de chaque enfant.

Au vu de ces observations, nous nous dirigeons vers une immersion à 50% en langue anglaise. Dès la troisième maternelle, nous essayerons de constituer un bagage oral le plus solide possible qui permettra aux enfants de se faire comprendre et qui facilitera leurs apprentissages au niveau primaire.

Afin d'étoffer au maximum le vocabulaire, les thèmes travaillés en troisième maternelle le seront à la fois en français et en anglais au travers d'activités différentes et complémentaires.

Les activités scientifiques et mathématiques occuperont une large place que le monde de demain exige. Aussi souvent que possible, nous recourrons aux techniques modernes ; dès la première année les tableaux blancs interactifs seront utilisés en classe.

De même, les activités artistiques, les chants, les comptines, ...seront privilégiés dans la langue cible. Un intérêt particulier sera accordé aux activités culturelles, musicales, sportives, aux visites, ...bref aux activités d'ouverture sur le monde.

De par la spécificité phonétique de notre langue immersive, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se fera en français. Les enfants seront néanmoins confrontés à un référentiel important d'écrits en anglais. Ce référentiel bilingue sera construit au fur et à mesure des apprentissages et proposé aux parents.

d) <u>Planification du projet et répartition des périodes en langue immersive</u>.

Périodes hebdomadaires en immersion

Année d'étude	Maximum et minimum (déterminé par le décret immersion 13/07/1998)	2021/2022	2022/2023	2023/2024
3 ^e maternelle	Maximum 21 périodes	13	13	13
	Minimum 8 périodes			
1 ^e primaire	Maximum 21 périodes	/	12	12
	Minimum 8 périodes			
2 ^e primaire	Maximum 21 périodes	/	/	12
	Minimum 8 périodes			
3 ^e primaire	Maximum 18 périodes	/	/	/
	Minimum 8 périodes si début en			
	M3 ou P1			
	Minimum 12 périodes si début en			
	Р3			
4 ^e primaire	Maximum 18 périodes	/	/	/
	Minimum 8 périodes si début en			
	M3 ou P1			
	Minimum 12 périodes si début en			
	Р3			
5 ^e primaire	Maximum 18 périodes	/	/	/
	Minimum 8 périodes si début en			
	M3 ou P1			
	Minimum 12 périodes si début en			
	Р3			
6 ^e primaire	Maximum 18 périodes	/	/	/
	Minimum 8 périodes si début en			
	M3 ou P1			
	Minimum 12 périodes si début en			
	Р3			

Dès le 1er cycle, même si les cours ne sont pas encore dispensés en anglais, les élèves des classes d'accueil, 1ère et 2ème maternelles sont sensibilisés aux autres langues.

Grâce à la mise en place du nouveau Tronc commun pour les enseignantes maternelles, l'éveil aux langues tient une part importante dans les apprentissages dispensés dans ces années.

En 3ème maternelle, les enfants abordent différentes activités dans un programme bilingue. L'institutrice permet aux enfants de s'exprimer au travers de différents thèmes abordés tout au long de l'année.

Toujours en étroite concertation avec l'institutrice francophone, les activités s'organisent selon les missions pédagogiques prévues dans le programme du C.E.C.P. et ainsi, les apprentissages sont abordés dans les deux langues.

En 1ère et 2ème primaires, et à partir du 1er septembre 2022, la répartition des matières données en anglais sera adaptée.

Les matières d'éveil (histoire, géographie et sciences), continueront à être enseignées en anglais et en français.

La titulaire francophone enseigne toute la matière de « *français* ». La matière de « *mathématique* » est répartie comme suit : « *nombres et opérations* » en anglais et « *solides, figures et grandeurs* » en français.

Des concertations entre les enseignants ont lieu afin de permettre une continuité dans les matières enseignées.

Tout au long du cycle, les apprentissages sont structurés, le mi-temps toujours respecté afin de permettre l'alternance des matières pour le bien-être et l'équilibre de l'enfant.

Le but de l'immersion est que l'élève soit dans de bonnes conditions pour permettre l'apprentissage de la matière dans le respect du rythme de l'enfant.

A partir du **troisième cycle** (P3, P4), l'orthographe et la conjugaison en français sont renforcés tout en développant aussi les outils de la langue en anglais à raison d'une période par semaine. Le vocabulaire en mathématique (solides et figures) est revu dans la langue maternelle pour bien fixer le vocabulaire spécifique.

Durant ce cycle, le transfert de la langue « français-anglais » est important, surtout au niveau du vocabulaire. Il faut veiller à l'acquisition du métalangage dans les deux langues ; les représentations d'une langue doivent être conceptualisées dans l'autre langue mais avec des activités différentes (éléments linguistiques : sujet grammatical, pronoms, usage de la conjugaison situer une action dans le temps ; éléments non linguistiques : les formes géométriques, la notion de température, les mesures de surfaces...).

Au cours du **quatrième cycle** (P5, P6), l'équilibre des matières sera adapté au fur et à mesure de l'année scolaire.

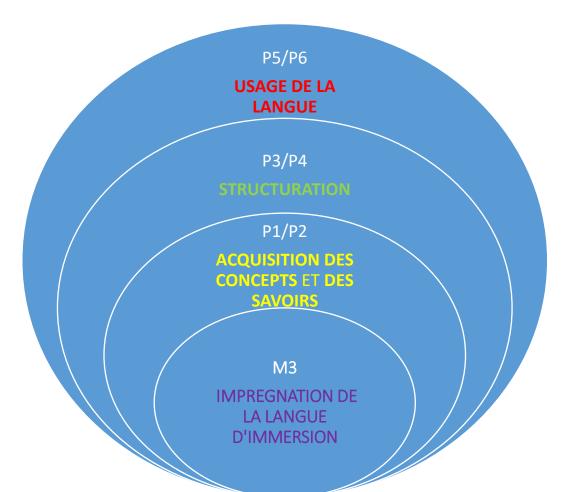
De plus, l'organisation d'activités extérieures permettra aux enfants une immersion totale de la langue.

C'est au travers de ce climat d'apprentissage que les enfants pourront apprendre, expérimenter, partager... et produire : un savoir-faire, savoir-être.

Une collaboration, des concertations, une continuité dans les apprentissages sont primordiales pour la réussite d'une école en immersion.

Les concertations entre enseignants sont nécessaires à la réussite de ce projet et organisées de manière hebdomadaire.

Nous pourrions visualiser notre démarche de la manière suivante :



Les relations de chevauchement permettent de mettre en évidence la croissance de notre projet. Petit à petit, les diverses phases représentées se complètent, se structurent et sont indéniablement inter dépendantes.

3.4 Objectifs spécifiques.

« Si vous parlez à un homme dans une langue qu'il comprend, vous parlez à sa tête. Si vous lui parlez dans sa langue, vous parlez à son cœur »

Nelson Mandela

Le niveau d'immersion visé en fin de 6^e primaire, après 7 années de pratique, serait d'amener les enfants à des compétences orales et écrites en anglais. Il aurait la capacité d'utiliser simultanément deux systèmes linguistiques selon son niveau, ses motivations et ses capacités. Chaque enfant aura acquis des outils lui permettant de communiquer et d'échanger dans divers domaines en rapport avec sa réalité de vie.

Différents « savoirs » seront travaillés de manière variée :

a) <u>Savoir être.</u>

L'objectif principal de l'école travaillé ici prendra en compte l'épanouissement de l'enfant et la facilité d'intégration de celui-ci dans l'enseignement secondaire. L'armer pour y arriver au mieux est primordial.

Citons l'article 6 du Décret Missions :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie sociale, économique et culturelle ;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire et pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

En regard de ce que nous avons explicité plus haut, comment ne pas considérer que nous sommes en parfaite cohérence avec les priorités à travailler dans l'enseignement ?

Ouvrir les enfants à une société pluraliste en travaillant leur confiance en soi et en les aidant à s'approprier des savoirs utiles dans leur vie future est un défi que nous relèverons.

b) Savoir écouter.

L'évolution du travail en savoir écouter permettra aux enfants de comprendre les points principaux de conversation sur des sujets familiers travaillés en classe, et comprendre globalement la position adoptée par un intervenant dans une discussion.

c) Savoir lire.

Comprendre des indications simples et identifier les étapes d'un texte est essentiel.

d) Savoir prendre part à une conversation.

L'accent étant mis dès le départ sur l'oral, oser intervenir dans une conversation et s'exprimer clairement sera un atout pour nos élèves.

e) Savoir s'exprimer oralement en continu.

De même, exprimer un projet, une pensée, rendre compte d'un fait et raconter de petites histoires sera travaillé tout au long de notre projet immersif.

f) Savoir écrire.

Rédiger de courtes notes dans le but de communiquer ou relater divers évènements seront un atout supplémentaire pour les élèves.

3.5 Comment arriver à ces objectifs?

Tous ces objectifs seront travaillés entre l'équipe éducative lors de séance de travail collaboratif de toute l'équipe ; comment arriver à réaliser l'immersion si tous les intervenants ne sont pas au courant de ce qui se fait ?

De plus, des concertations entre les différents enseignants titulaires des classes immersives seront programmées de manière régulière.

Ces objectifs seront aussi réalisés à travers divers axes en lien avec notre socle des compétences et au regard du travail de notre plan de pilotage.

Les compétences transversales et disciplinaires seront développées au travers d'une pédagogie active, participative, différenciée et interdisciplinaire. Une très grande continuité des apprentissages par la construction de référentiels durables et une harmonie dans l'emploi des manuels scolaires est déjà à l'ordre du jour. Il nous suffira de transférer ce qui est déjà mis en place.

En harmonie avec le projet immersif, l'enseignement se voudra ouvert vers la langue immersive c'est pourquoi des sorties éducatives, des projets d'échanges linguistiques seront réalisés tout au long du parcours scolaire des enfants.

Une collaboration avec des partenaires extérieurs dans l'intérêt d'assoir de manière plus confortable les acquis des enfants se fera : notre CPMS, d'autres écoles primaires pratiquant le même projet que nous, une école internationale de Bruxelles, des écoles secondaires qui pratiquent l'immersion en anglais, le CLL (partenaire des cours de néerlandais chez nous de la 3^e maternelle à la 4^e primaire),

Dans notre système éducatif qui se veut à l'écoute de l'enfant, ce projet immersif peut se voir comme une pédagogie différenciée à destination des meilleurs élèves; un défi à relever! ce projet aura sa place dans notre projet d'établissement.

De même, la mise en place d'une évaluation formative régulière permettra à chaque enfant de se situer par rapport à son entrée dans ce projet. Il permettra aussi à ses parents de suivre ses progrès. Rien ne sera figé et tout retour vers une classe non immersive restera possible tout au long du cursus scolaire des enfants. Tour le soutien nécessaire pour y arriver sera apporté à ces enfants.

3.6 Et après?

Tout élève ayant suivi notre enseignement immersif en anglais sera capable d'intégrer l'enseignement secondaire avec des acquis non négligeables dans l'utilisation et la maitrise de l'anglais.

Plusieurs écoles de notre région (que ce soit sur Jodoigne, Wavre ou Louvain-la-Neuve) proposent un cursus scolaire en immersion anglais. Nous proposerons aux parents des élèves de 6^e primaire des réunions d'informations courant du mois de février/mars afin de préparer au mieux la transition vers le secondaire.

4. Mise en œuvre du projet immersif.

4.1. Choix de la langue cible

La méthode immersive convient à l'apprentissage de différentes langues.

Cependant, dans un pays multilingue et dans une région proche de la frontière linguistique (Tirlemont, Boutersem, et Leuven), le choix de l'anglais nous semblait une évidence.

Les enfants pratiquant déjà le néerlandais dans leur famille, il nous semblait opportun de pouvoir leur offrir une ouverture supplémentaire à une troisième langue.

De plus, nous sommes persuadés que l'enfant qui bénéficiera d'un apprentissage immersif sera attiré par l'apprentissage d'autres langues par la suite et que cela en sera d'autant plus facile.

4.2. Profil recherché de l'enseignant chargé des cours d'immersion

L'enseignant en immersion doit être natif de la langue immersive (L2) ou avoir une compétence proche d'un tel natif ET disposer de compétences adaptées. Il doit, en outre, être ouvert au travail en équipe, à l'échange et à la formation.

Dans l'enseignement maternel et dans l'enseignement primaire :

Titre de base (selon Décret Immersion du 11/5/2007 section 2 art.13)	Compétence en langue
Instituteur maternel/primaire	Titre obtenu dans la langue cible

Les enseignants chargés des cours d'immersion qui ont obtenu leur diplôme dans un autre régime linguistique doivent également faire la preuve d'une connaissance au moins suffisante de la langue française.

L'article 15 de la loi du 30 juillet 1963 précise ce qu'il faut entendre par « connaissance suffisante » : " Un candidat fait la preuve de sa connaissance suffisante d'une langue si le diplôme qui est à la base de son recrutement en fait mention, ou s'il produit un certificat constatant qu'il a réussi un examen sur la connaissance suffisante de cette langue, devant une commission d'examen constituée par arrêté royal."

Une dérogation peut être accordée par le Gouvernement pendant trois ans, mais l'avis du Conseil de participation est requis, le directeur ou le pouvoir organisateur doit prendre des dispositions en matière de communication avec les parents, l'enseignant ne peut être nommé ou engagé à titre définitif tant qu'il ne satisfait pas aux obligations en matière d'emploi des langues.

4.3 Encadrement pédagogique.

a) Répartition des matières en 1er primaire :

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS	
LANGUE (10 périodes)			
Lire/écrire	6	2	
Parler/écouter	1	1	
MATHEMATIQUES (8 périodes)			
Nombres et opérations	0	4	
Solides et figures	1	0	
Grandeurs	0	2	
Problèmes	1	0	
EVEIL (5 périodes)			
Géographie/Histoire	2	0	
Sciences	0	2	
Eveil artistique	0	1	
Remédiation	1		
TOTAL PERIODES	12	12	

b) Répartition des matières en 2e primaire :

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS	
LANGUE (10 périodes)			
Lire	2	2	
Parler/écouter	1	1	
Outils de la langue	4	0	
MATHEMATIQUES (8 périodes)			
Nombres et opérations	0	4	
Solides et figures	1	0	
Grandeurs	0	2	
Problèmes	1	0	
EVEIL (5 périodes)			
Géographie/Histoire/sciences	2	2	
Eveil artistique	0	1	
Remédiation	1		
TOTAL PERIODES	12	12	

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture se font en français. Les enfants seront cependant toujours confrontés à un référentiel important d'écrits en anglais.

Les activités artistiques, les nombres et l'éveil sont privilégiés dans la langue cible.

Lorsqu'une activité est travaillée en anglais au cours d'un trimestre, elle le sera en français au cours du trimestre suivant, afin de faciliter l'apprentissage, dans les deux langues, de tous les termes propres aux notions étudiées. Elle facilitera aussi les transferts des matières.

Toutes ces activités doivent être menées en étroite collaboration entre les titulaires et être évaluées très régulièrement.

Un référentiel bilingue à l'usage des parents mais aussi des enfants sera construit au fur et à mesure des apprentissages.

Il facilitera la communication et le suivi du travail scolaire entre l'école et les parents.

c) <u>Répartition des matières en 3^e et 4^e primaires.</u>

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS	
LANGUE (11 périodes)			
Lire	1	1	
Ecrire	1	1	
Parler/écouter	0	1	
Outils de la langue	5	1	
MATHEMATIQUES (8 périodes)			
Nombres et opérations	0	4	
Solides et figures	2	0	
Grandeurs	0	1	
Problèmes	1	0	
EVEIL (5 périodes)			
Géographie	0	1	
Histoire	0	1	
Sciences	2	0	
Eveil artistique	0	1	
TOTAL PERIODES	12	12	

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture en anglais devient systématique afin d'acquérir rapidement tous les outils de la langue.

d) <u>Répartition des matières en 5^e et 6^e primaires.</u>

MATIERES	FRANCAIS	ANGLAIS	
LANGUE (11 périodes)			
Lire	1	1	
Ecrire	1	1	
Parler/écouter	0	1	
Outils de la langue	5	1	
MATHEMATIQUES (8 périodes)			
Nombres et opérations	0	4	
Solides et figures	2	0	
Grandeurs	0	1	
Problèmes	1	0	
EVEIL (5 périodes)			
Géographie	0	1	
Histoire	0	1	
Sciences	2	0	
Eveil artistique	0	1	
TOTAL PERIODES	12	12	

La grammaire anglaise est travaillée en profondeur.

5. Suivi des élèves et des enseignants.

5.1 Les élèves.

Pour atteindre les objectifs visés dans ce projet, nous n'imposerons pas la classe immersive et nous laisserons le choix aux parents d'y inscrire leurs enfants.

Les locaux et les référentiels de cette classe sont distincts et tout sera mis en œuvre pour respecter les rythmes d'apprentissages et pallier aux éventuelles difficultés rencontrées.

L'équipe des enseignants sera particulièrement attentive à diagnostiquer les difficultés rencontrées et aider l'élève à résoudre les problèmes rencontrés.

L'école continuera d'organiser en parallèle l'enseignement en français pour permettre aux élèves qui ne souhaitent pas poursuivre l'immersion de se réorienter.

Tous les différents acteurs de l'immersion (direction, enseignants, CPMS, logopèdes, ...) en étroite collaboration avec les parents seront seuls juges de proposer, le cas échéant, une réorientation vers l'enseignement classique pour les élèves en grande difficulté dans le processus immersif.

Les parents seront seuls « décideurs » de la décision finale.

Avant d'en arriver là, des évaluations régulières se tiendront entre les titulaires de classe et un retour sera fait à qui de droit.

5.2 Les enseignants.

Plusieurs échanges avec d'autres écoles également en immersion anglaise seront organisés.

Une collaboration avec un conseiller du CECP sera programmée. Ce dernier pourrait venir animer des concertations entre les enseignants des classes immersives.

Un budget pour l'achat de manuels pédagogiques sera proposé aux enseignants.

6. Communication auprès des parents.

L'organisation de l'apprentissage de l'immersion ne portera ses fruits qu'avec le soutien des parents. La communication est donc primordiale.

Lors de chaque inscription, ce projet sera largement explicité aux nouveaux parents; une brochure explicitant les tenants et aboutissants de ce projet leur sera remise.

Une réunion d'information pour les parents de deuxième maternelle sera organisée au mois de mars, chaque année. Elle permettra de présenter les objectifs poursuivis par ce projet.

Pour les élèves de primaire, lors de chaque réunion de rentrée, il sera aussi présenté plus largement.

Durant l'année, des réunions individuelles sont organisées 4 fois par an. Elles seront proposées aux parents en présence des deux titulaires (francophone et anglophone) afin de faire le point sur l'évolution des enfants.

Ceci n'empêchera pas, tout au long de l'année, une grande disponibilité des enseignants afin de pallier à toutes interrogations des parents.

De plus, le journal de classe en primaire et la farde de communication en 3^e maternelle servent de relais entre les parents et les enseignants.